



Reconnaissance AEAJ N° 17208

Titulaire

Vetrotech Saint-Gobain (Int) AG
Bernstrasse 43
3175 Flamatt
Schweiz

Fabricant

-

Groupe

222 - Vitrages verticaux

Produit

CONTRAFLAM STRUCTURE 30

Description

Cloison en profilé d'acier FORSTER FUEGO LIGHT, E=65mm, vitrage SSG CONTRAFLAM STRUCTURE 30 (28mm, Lmax=3500mm, Smax=6,3m²)

Utilisation

EI 30-RF1
Htest=3650mm
Utilisation voir pages suivantes

Documentation

Efectis NL, Rijswijk: Rapport d'essai 'R0770 (Rev.1)' (23.04.2007), Rapport de classification 'R0306 (Rev.1)' (30.05.2007), Rapport d'essai 'R0406' (Oktober 2008), Rapport de classification 'R0776' (29.10.2008); Efectis France, Mazierès-lès-Metz: Rapport d'essai 'EFR-20-G-004128' (12.04.2021)

Conditions d'essai

EN 1363-1, EN 1364-1

Appréciation

Classe de résistance au feu EI 30

Durée de validité

31.12.2027

Date d'édition

07.11.2022

Remplace l'attestation du

13.09.2017

Association des établissements cantonaux d'assurance incendie

Marcel Donzé

Konrad Häusler



Domaine d'application directe

Le domaine d'application directe des résultats d'essais de parois non portantes est indiqué dans la norme EN 1364-1:1999, annexe A, chap. A5.

Les résultats de l'essai au feu sont applicables directement aux constructions similaires lorsque l'une ou plusieurs des modifications ci-dessous ont été apportées et que la construction continue à être conforme aux règles de conception correspondantes du point de vue de sa rigidité et de sa stabilité. Les autres modifications ne sont pas autorisées.

- Diminution de la hauteur.
- Augmentation de l'épaisseur du mur.
- Augmentation de l'épaisseur des matériaux constitutifs.
- Diminution des dimensions linéaires de plaque(s) ou de panneau(x) mais pas de son épaisseur.
- Diminution de l'espacement des montants.
- Diminution des entraxes des fixations.

Extension en largeur

Il est permis d'augmenter la largeur d'une construction identique si l'élément d'essai a été essayé avec une largeur nominale minimale de 3 m et avec un bord vertical libre.

- Exigence remplie: Bmax = illimitée

Extension en hauteur

Aucune extension en hauteur n'est permise au-delà de la hauteur d'essai. Hmax=3650mm

Constructions support

Constructions support normalisées

Après avoir soumis un vitrage résistant au feu à un essai dans l'une des constructions support normalisées, le résultat d'essai est applicable à toutes les autres constructions support, ou au cadre d'essai, du même type (rigide, rigide à faible densité ou souple) ayant une plus grande résistance au feu.

Variantes

Les extensions sont réglées dans le document ci-après :

Prüfbericht Efectis NL Rijswijk, n° R0770 (Rev.1) du 23.04.2007

- Variantes verres:
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30, 23mm Lmax=3000mm, Smax=4,50m2
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30, 26mm Lmax=3000mm, Smax=1,63m2

Rapport d'essai Efectis NL Rijswijk, n° R0406 du mois d'octobre 2008

- Preuve pour angle 90° Hmax=3110mm
Avec verres :
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30, 23mm Lmax=3000mm, Smax=3.60mm
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30, 25mm Lmax=3000mm, Smax=2.43m2

Rapport d'essai Efectis France Maizieres-les-metz, , n° EFR-20-G-004128 du 12.04.2021

- Preuve pour angle 90° Hmax=3110mm
Avec verres :
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30, 30mm Lmax=2160mm Smax=9.76m2
SGG CONTRAFLAM STRUCTURE 30 CORNER 30mm Lmax=1800mm Smax=8.13m2